



Problème sur temps de travail

Par **Delvallee**, le **12/05/2010** à **22:48**

Bonjour, rnJ'ai un contrat d'assistante d'éducation par le Ministère de l'éducation nationale depuis le 7/01/10 jusqu'au 30/08/10, renouvelable, pour un temps de travail de 839 heures réparties sur 34 semaines, soit une quotité de service de 80%. Au début, mon emploi du temps était de 24h40 par semaine, depuis le 5/04, je dois faire 34heures par semaine et même 38heures mais cela n'est possible étant donné les heures d'ouverture de l'école. Pouvez-vous me renseigner sur le nombre d'heures que je dois réellement faire car cela ne m'a été en aucun signalé lors de mon entretien d'embauche ou de la signature de mon contrat. Pouvez-vous me dire si je suis considérée comme une fonctionnaire? Dans l'attente d'une réponse veuillez agréer mes sincères salutations.